

DOCUMENTS A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE
L'ETABLISSEMENT NE FOURNIT PAS DE PHOTOCOPIE**

Le dossier doit être fourni au lycée à la date fixée sur le calendrier des inscriptions

1. **SERVICE VIE SCOLAIRE**

- La fiche de renseignements complétée et signée (recto-verso) **et** l'étude automatique de Bourse
- 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'élève avec photo.
- La photocopie des bulletins de l'année 2024-2025
- La photocopie du livret de famille (page mariage et naissance des enfants) ainsi qu'un document officiel prouvant la garde de l'enfant en cas de séparation, de divorce,...
- Un certificat de fin de scolarité délivré par l'établissement précédent (EXEAT).
- Le PAP -éventuellement-
- 2 photos d'identité (de l'élève)

- Pour les étudiants de BTS, les AS et les AP et les redoublants de Terminale : la photocopie du relevé de notes au baccalauréat (à apporter dès les résultats).**

2. **SERVICE MEDICO-SOCIAL**

- La fiche d'urgence à l'attention des parents
- Le PAI-éventuellement-

3. **SERVICE INTENDANCE :**

(Pour plus de précisions, voir la fiche d'information à la demi-pension).

- Le RIB du responsable légal (en format A4) comportant le nom et le prénom de l'élève au dos (compte sur lequel seront crédités les remboursements divers, dont frais de stage, les bourses, voyages...).
- Une avance d'un montant de 50,00 €, par chèque à l'ordre de l'agent comptable, ou bien en espèces.
- Pour bénéficier de la part prise en charge par la Région, fournir le quotient familial CAF ou à défaut la photocopie **des impôts 2024 sur les revenus 2023**.

4. **ASSOCIATIONS**

- OPTIONNEL**: 1 chèque de 5€ et le reçu correspondant (figurant sur le bulletin d'adhésion) à la participation des familles aux activités de la Maison des Lycéens.
- OPTIONNEL**: 1 chèque de 15€ et le reçu correspondant (figurant sur le bulletin d'adhésion) à la participation des familles aux activités de l'Association Sportive.
- OPTIONNEL** : Fiche engagement lycéen